

## **MISE À JOUR DU PLAN STRATÉGIQUE**

*établie par le Bureau Permanent*

\* \* \*

## **STRATEGIC PLAN UPDATE**

*drawn up by the Permanent Bureau*

*Document préliminaire No 12 de mars 2007  
à l'intention du Conseil d'avril 2007  
sur les affaires générales et la politique de la Conférence*

*Preliminary Document No 12 of March 2007  
for the attention of the Council of April 2007  
on General Affairs and Policy of the Conference*

**MISE À JOUR DU PLAN STRATÉGIQUE**

*établie par le Bureau Permanent*

\* \* \*

**STRATEGIC PLAN UPDATE**

*drawn up by the Permanent Bureau*

## INTRODUCTION

La Commission I sur les affaires générales et la politique de la Dix-neuvième session diplomatique, lors de sa réunion des 22-24 avril 2002, avait conclu que les organes responsables des affaires générales et de la politique de la Conférence de La Haye de droit international privé devaient « examiner la mise en œuvre du Plan stratégique de façon régulière [...] »<sup>1</sup>, document dont elle a appuyé les orientations principales. Cette décision a été confirmée par la Dix-neuvième session en décembre 2002 et a été reprise dans la partie B.2 de l'Acte final de cette Session du 13 décembre 2002.

Cette Note fait le point sur la mise en œuvre des orientations stratégiques présentées au chapitre IV du Plan stratégique, d'avril 2006 à mars 2007. Comme indiqué dans le Plan stratégique, les orientations stratégiques du plan ont pour objectif d'aider le Bureau Permanent et les États membres à continuer de s'adapter à l'évolution et aux demandes croissantes relatives aux travaux de la Conférence. Elles définissent les modalités selon lesquelles la Conférence assure sa mission et ses activités. Le contenu du programme de travail de la Conférence reste à tout moment défini par le Conseil sur les affaires générales et la politique. Le Plan stratégique constitue le fondement du programme budgétaire de l'Organisation pour les années à venir.

## MISE EN ŒUVRE DES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

### Orientation stratégique 1

#### **Élargir le rayonnement mondial de la Conférence**

##### Nombre d'adhérents

- La Conférence compte aujourd'hui 65 États membres :
  - Le Paraguay (admis en 2003) a accepté le Statut le 28 juin 2005.
  - Le Costa Rica (2002), la Zambie (2004) et la Colombie (2006) ont été admis mais n'ont pas encore accepté le Statut. En attendant leur acceptation du Statut, ces États sont invités à assister aux réunions de la Conférence de La Haye à titre d'observateur.
  - L'admission de l'Équateur a été soumise au vote en décembre 2006 ; le délai de six mois pour le vote court jusqu'au premier juin 2007.
- Le Bureau Permanent continue d'œuvrer à l'élargissement de la base d'adhérents de la Conférence de La Haye de manière réfléchie, suivant les indications précisées au paragraphe [405] du Plan stratégique.
- Le premier janvier 2007, une version révisée du Statut de la Conférence de La Haye – en français et en anglais, les deux textes faisant désormais également foi – est entrée en vigueur. Le but principal des amendements est de permettre aux Organisations régionales d'intégration économique de devenir Membres de la Conférence (art. 3). La procédure d'admission de la Communauté européenne – en plus de ses 27 États membres qui sont déjà tous Membres de la Conférence – devrait aboutir durant l'année 2007<sup>2</sup>.

##### Portée mondiale des Conventions de La Haye

- A ce jour, 125 États du monde entier sont États contractants à une ou plusieurs Conventions de La Haye.
- Des efforts sont faits, notamment la mise en place de fonds spéciaux visant à faciliter la présence d'experts d'États moins développés, pour assurer la participation d'un grand nombre d'États non membres à la préparation d'un

<sup>1</sup> Voir le « Plan stratégique de la Conférence de La Haye de droit international privé », établi par le Bureau Permanent, avril 2002, para. [008].

<sup>2</sup> Voir Acte final de la Vingtième session, sous C 5-6.

nouvel instrument universel sur le recouvrement international des aliments envers les enfants et d'autres membres de la famille (projet sur les aliments envers les enfants et d'autres membres de la famille – plus de 65 États ont participé aux travaux). Des efforts similaires ont été réalisés pour la Commission spéciale chargée d'examiner le fonctionnement pratique de la Convention de 1980 sur l'enlèvement d'enfants et la mise en œuvre de la Convention de 1996 sur la protection des enfants tenue en octobre / novembre 2006.

- Le programme spécial pour les États d'Amérique latine pour la promotion et la formation relatives aux Conventions de La Haye est établi depuis deux ans. Le programme visant en premier les Conventions concernant la protection des enfants cible maintenant l'ensemble des Conventions de La Haye relatives à l'entraide administrative et judiciaire<sup>3</sup>.
- Un séminaire judiciaire a été tenu à La Haye impliquant principalement des juges d'Afrique australe et orientale (3 au 6 septembre 2006) et un autre est en cours de préparation pour les États francophones de l'Afrique occidentale et de l'Afrique centrale (fin août 2007)<sup>4</sup>.
- Les préparatifs pour une conférence, organisée conjointement avec le Gouvernement de l'Australie et impliquant des États de la région Asie / Pacifique sont en cours (se tiendra à Sydney en juin 2007)<sup>5</sup>.
- Les préparatifs pour une conférence judiciaire impliquant, entre autres, plusieurs États de la Ligue arabe, qui se tiendra au Caire dans la première partie de 2008, sont en cours.

#### Visibilité

- La Conférence continue à moderniser son site Internet – plus de 43 000 pages sont visitées chaque jour (3 600 visiteurs chaque jour) – afin d'en faciliter l'utilisation bilingue et de rendre toutes les informations accessibles via une base de données, y compris les documents en langues autres que les langues officielles de la Conférence.
- Durant la dernière année, le Secrétaire général et des membres du Bureau Permanent se sont rendus en visites officielles, ont donné des cours ou des séminaires dans les pays suivants : Afrique du Sud, Argentine, Allemagne, Autriche, Belgique, Bolivie, Brésil, Canada, Chili, Égypte, Espagne, États-Unis d'Amérique, Finlande, France, Géorgie, Grèce, Guatemala, Honduras, Hongrie, Inde, Irlande, Israël, Italie, Kenya, Laos, Luxembourg, Malte, Maroc, Mexique, Pays-Bas, Pérou, Pologne, Portugal, Royaume-Uni, Fédération de Russie, Suède, Suisse, Uruguay et Vietnam.
- En novembre 2006, les Ministres de la Justice des États membres du MERCOSUR (Argentine, Brésil, Paraguay, Uruguay et Venezuela) et du Chili et de la Bolivie, États associés, ont signé une déclaration encourageant les États de la région qui ne l'ont pas encore fait à ratifier les Conventions Apostille, Notification, Preuves et Accès à la justice ou à y adhérer.
- Le Bureau Permanent a conclu un accord avec l'Institut d'État de Moscou des relations internationales en vue de créer un centre de documentation chargé de la diffusion des documents et publications de la Conférence de La Haye.
- Des pourparlers sont en cours pour la mise en place d'un centre de documentation de la Conférence de La Haye pour la région sud-africaine.
- Durant les 12 derniers mois, le Bureau Permanent a accueilli des stagiaires et fonctionnaires en détachement des pays suivants : Allemagne, Canada, Espagne, États-Unis d'Amérique et Pays-Bas.
- Le Secrétaire général s'est rendu en visite officielle en Argentine (juin 2006), Uruguay (juin 2006), Inde (décembre 2006), Fédération de Russie (janvier

<sup>3</sup> Voir le Doc. pré-l. No 14 concernant les développements régionaux et les activités de formation.

<sup>4</sup> *Ibid.*

<sup>5</sup> *Ibid.*

2007) et Indonésie (mars 2007), à l'invitation des gouvernements de ces pays. Le Secrétaire général adjoint s'est rendu en visite officielle en Égypte (février 2007).

- En août 2006, la Conférence de La Haye a reçu le *Children's Champion Award* de la part du *National Child Support Enforcement Association* (NCSEA) (ÉUA).

#### Accueillir des réunions élargies

- Le nouveau bâtiment de l'Académie – où la Conférence tient ses réunions élargies – a officiellement ouvert ses portes en janvier 2007. La prochaine réunion du Conseil sur les affaires générales et la politique de la Conférence inaugurerait ce nouveau centre de conférences offrant des services modernes comme la communications Internet sans fil, un centre d'affaires et des services d'interprétation pour 6 langues, etc.

### **Orientation stratégique 2**

#### **Sélectionner les projets entrepris par la Conférence et renforcer les prestations de services post-conventionnels**

La Conférence reste concentrée sur ses deux activités principales – l'élaboration et le suivi des Conventions y compris la prestation de services post-conventionnels uniques postérieurs. Parallèlement, la Conférence s'engage de plus en plus dans des programmes de formation afin de promouvoir et améliorer la mise en œuvre et l'application des Conventions par les juges, Autorités centrales et autres.

#### Développement des Conventions

- La Commission spéciale relative au projet sur les aliments envers les enfants et d'autres membres de la famille s'est réunie pour la quatrième fois du 19 au 28 juin 2006 afin de continuer les discussions d'avril 2005, de juin 2004 et de mai 2003.
- Le Comité de rédaction relatif au projet sur les aliments envers les enfants et d'autres membres de la famille s'est réuni à La Haye du 11 au 15 septembre 2006 et subséquemment par appels de conférences les 28 novembre et 7 décembre 2006 pour préparer l'avant-projet de Convention à l'intention de la Vingt-et-unième session de la Conférence de novembre 2007.
- Le Groupe de travail sur la loi applicable relatif au projet sur les aliments envers les enfants et d'autres membres de la famille s'est réuni à La Haye les 17 et 18 novembre 2006 afin de préparer une esquisse relative à la loi applicable à l'intention de la Cinquième réunion de la Commission spéciale relative au projet sur les aliments envers les enfants et d'autres membres de la famille.
- Du 8 au 10 février 2007, les co-rapporteurs se sont réunis à La Haye pour compléter leur Rapport explicatif sur l'avant-projet de Convention à l'intention de la Vingt-et-unième session de la Conférence de novembre 2007.
- Le 16 mai 2006 et les 15 et 16 mars 2007, le Groupe de travail sur la coopération administrative (GTCA) relatif au projet sur les aliments envers les enfants et d'autres membres de la famille s'est réuni physiquement respectivement à La Haye et à Londres et le 23 janvier 2007 par téléconférence grâce au soutien de l'*Office for Child Support Enforcement* des États-Unis d'Amérique. Le GTCA est constitué du Sous-comité relatif aux profils de pays et de celui concernant le suivi et l'examen de la Convention qui se réunissent dans l'intervalle des réunions du GTCA. Le Sous-comité relatif aux profils de pays s'est réuni à Londres à l'invitation du Gouvernement du Canada les 14 et 15 mars 2007 et le Sous-comité relatif au suivi et à l'examen s'est réuni à Londres les 15 et 16 mars 2007.
- Le Comité chargé des formulaires relatif au projet sur les aliments envers les enfants et d'autres membres de la famille, qui est un Comité à part entière de la Commission spéciale sur les aliments, se réunit par téléconférence.

- Les dernières mises au point au Rapport explicatif sur la Convention de 2005 sur les accords d'élection de for sont en cours. Un premier projet a été envoyé en mai 2006 aux délégations des gouvernements pour commentaires et un projet révisé a été envoyé en décembre 2006.
- Des études de faisabilité sont en cours concernant l'élaboration éventuelle d'instruments relatifs : (1) à la médiation familiale transfrontière ; (2) au choix de la loi applicable en matière de contrats internationaux ; et (3) à la coopération transfrontière concernant la gestion du droit étranger.

#### Services post-conventionnels

- Pour un compte-rendu rendu détaillé des services post-conventionnels concernant les trois Conventions modernes de La Haye relatives aux enfants, voir le Document préliminaire No 13 « Les projets sur les enfants, les aliments, les adultes et la cohabitation » et le Document préliminaire No 14 consacré aux développements régionaux et aux activités de formation. Ce dernier comprend un Rapport relatif au programme spécial pour l'Amérique latine.
- Les parties du Guide de bonnes pratiques en vertu de la Convention de 1980 sur l'enlèvement d'enfants concernant (1) le droit de visite / d'entretenir un contact et (2) l'exécution des ordonnances prononcées en vertu de la Convention de 1980 sont sur le point d'être complétées.
- La Cinquième réunion de la Commission spéciale sur le fonctionnement pratique de la Convention de 1980 sur l'enlèvement international d'enfants et la mise en œuvre de la Convention de 1996 sur la protection des enfants s'est tenue à La Haye du 30 octobre au 9 novembre 2006. Approximativement 270 experts de 73 États y ont participé. La réunion a adopté 57 Recommandations et Conclusions.
- Le 10 novembre 2006, une réunion d'experts inter-américains sur l'enlèvement international d'enfants, co-organisée par l'*Inter-American Children's Institute* et la Conférence de La Haye s'est tenue au Bureau Permanent.
- Le site Internet de la base de données sur l'enlèvement international d'enfants (INCADAT) comprend maintenant 843 résumés en anglais, français et espagnol (la traduction complète de la base de données a été complétée durant les 12 derniers mois).
- Le projet pilote *iChild* (système électronique de gestion de cas donné par *WorldReach Software* (Canada) lié aux cas d'enlèvement international d'enfants) a été complété avec succès en octobre 2006 après une période de un an et la participation de sept Autorités centrales. Des préparatifs sont en cours pour la mise en œuvre du logiciel dans plus de 30 Autorités centrales qui ont fait connaître leur intérêt depuis octobre 2006.
- Le Bureau Permanent a modifié son site Internet en vue de recueillir les statistiques des États parties à la Convention de 1980 sur l'enlèvement international d'enfants pour la base de données statistiques sur l'enlèvement international d'enfants (INCASTAT). INCASTAT sera disponible directement pour plus de 90 Autorités centrales dès avril 2007.
- En janvier 2007, la première Apostille électronique test a été émise dans le cadre du modèle e-APP suggéré (programme pilote d'Apostilles électroniques) ; en février 2007, trois juridictions (Colombie, Kansas et Rhode Island) ont mis en œuvre au moins l'une des trois composantes de l'e-APP.
- Le Bureau Permanent a publié les Volumes XI de *La Lettre des Juges sur la protection internationale de l'enfant* portant sur le 25<sup>e</sup> anniversaire de la Convention de 1980 sur l'enlèvement international d'enfants. Tous les tomes récents sont disponibles en espagnol sur le site de la Conférence de La Haye
- Le Bureau Permanent poursuit ses travaux sur les communications directes internationales entre autorités judiciaires dans le cadre de la Convention de 1980 et continue à participer à l'organisation de séminaires judiciaires.

- Des travaux exploratoires se poursuivent sur le développement éventuel du système iSupport de gestion électronique de dossiers et de communications au soutien de la future Convention sur le recouvrement international des aliments envers les enfants et d'autres membres de la famille.
- Le Bureau Permanent continue à recevoir et à répondre à un nombre sans cesse croissant de demandes relatives au fonctionnement pratique des Conventions, plus particulièrement celles relatives à l'enlèvement international d'enfants, à l'adoption internationale, aux obligations alimentaires, à la notification, à l'obtention des preuves et à l'Apostille.
- La nouvelle version du Manuel pratique sur la Convention Notification est maintenant disponible en russe, avec l'appui du Gouvernement du Canada, et une version espagnole est en cours.
- Le tome des « Actes et documents de la Dix-neuvième session » dédié à la Convention titres a été publié et envoyé à tous les États membres en février 2007.

#### Formation juridique

- Le Bureau Permanent a participé à l'organisation de séminaires et conférences judiciaires internationales sur la protection internationale des enfants, comme le Séminaire judiciaire sur la protection transfrontière des enfants en Afrique australe et orientale, tenu à La Haye du 3 au 6 septembre 2006. Il a aussi participé activement à des sessions de formation organisées par Euromed, l'Académie de droit européen, la *Deutsche Stiftung für Internationale Rechtliche Zusammenarbeit* (Allemagne) et le Programme des Nations Unies pour le développement. Le Document préliminaire No 14 fait état d'autres séminaires, conférences et sessions de formation.
- *L'Indian Society of International Law*, en coopération avec la Conférence de La Haye et l'Institut Asser, a organisé la 4<sup>e</sup> Conférence internationale de droit international privé tenue à New Delhi du premier au 5 décembre 2006.
- Début 2007, le Bureau Permanent a lancé le programme de formation et d'assistance technique pour la mise en œuvre effective de la Convention de 1993 sur l'adoption internationale. Le programme est financé par le biais du Budget supplémentaire.
- Les 30 et 31 janvier 2007, un séminaire s'est tenu à Saint-Pétersbourg (Fédération de Russie) sur la Convention de 1965 sur la signification et la notification.
- Durant les 12 derniers mois, des séminaires portant sur la Convention Titres de 2006 ont été tenus en Argentine, au Brésil, au Chili, aux États-Unis d'Amérique, en Italie, au Mexique, au Portugal et en Fédération de Russie.

Dans le cadre du renforcement de ses services post-conventionnels, la Conférence continuera à nouer des partenariats avec des États, des organisations gouvernementales et non gouvernementales, des instituts universitaires et de recherche, et à axer ses efforts sur les activités pour lesquelles elle apporte une valeur ajoutée. Le Bureau Permanent poursuit son travail pour l'établissement de programmes plus systématiques de formation (voir Doc. pré. No 6 à l'intention de la Commission spéciale sur les affaires générales et la politique, mars 2006).

#### Partenariats avec les États et les organisations gouvernementales et non gouvernementales

- Durant la dernière année (1er avril 2006 au 31 janvier 2007), les États suivants ont versé des dons ou contributions en réponse au Budget supplémentaire ou à d'autres demandes *ad hoc* (projet sur les aliments, Commission spéciale sur l'enlèvement international d'enfants et conférences judiciaires incluant le Séminaire judiciaire pour l'Afrique australe et orientale) : Argentine, Australie, Canada, Croatie, Espagne, Finlande, Norvège, Monaco, Pays-Bas, Royaume-Uni et États-Unis d'Amérique (voir

L.c. A No 1(07) du 28 février 2007 et L.c. ON No 8(07) du premier mars 2007).

- Le *Hague Forum for Judicial Expertise* a fait une contribution de l'ordre de 45 356 euros pour le Séminaire judiciaire d'Afrique australe et orientale sur la protection transfrontière des enfants, tenu à La Haye du 3 au 6 septembre 2006.
- Le détachement d'un fonctionnaire a été organisé avec le Canada (Québec) (à temps partiel depuis septembre 2005).
- Une stagiaire était financée par le Gouvernement fédéral canadien (6 mois – terminé en mars 2007).
- Le Ministère des Affaires étrangères de l'Argentine a renouvelé son soutien au Programme pour l'Amérique latine à titre d'hôte du bureau du Collaborateur juridique de liaison.

#### Partenariats avec des instituts universitaires et de recherche

- En 2006, l'Université de New York a envoyé deux étudiants en stage d'été au Bureau Permanent.
- En 2006, l'Université de Georgetown a mis un étudiant à la disposition du Bureau Permanent au cours de l'été.
- Plusieurs projets de recherche ont été engagés et terminés au cours des 12 derniers mois, avec notamment, la Faculté de droit de Cardiff (Royaume-Uni) et l'Université d'Aberdeen (Royaume-Uni). Le Bureau Permanent entretient une coopération avec la Faculté de droit de l'Université Jean Moulin, Lyon (France) et la Faculté de droit de l'Université Tohoku (Japon).

### **Orientation stratégique 3**

#### **Améliorer les méthodes de travail et réduire les coûts en assouplissant le processus de développement**

##### Nouvelles méthodes de travail

- Le Groupe de travail sur la loi applicable relatif au projet sur les aliments mène ses travaux par le biais d'une liste électronique de discussion fournie par le Bureau Permanent.
- Le Groupe de travail sur la coopération administrative relatif au projet sur les aliments et ses deux Sous-comités se sont réunis par téléconférence et par le biais d'une liste électronique de discussion grâce au soutien de l'*Office for Child Support Enforcement* des États-Unis d'Amérique.
- Le Comité chargé des formulaires relatif au projet sur les aliments se réunit par téléconférence.
- Des systèmes utilisant l'Internet sont maintenant utilisés afin de présenter des démonstrations du logiciel *iChild* et du e-APP aux autorités intéressées.
- Un groupe d'experts s'est réuni à La Haye les 23 et 24 février 2007 afin d'aider le Bureau Permanent à préparer une étude de faisabilité sur l'élaboration d'un nouvel instrument de coopération transfrontière concernant la gestion du droit étranger.
- Le Bureau Permanent a organisé et coordonné une réunion par téléconférence de 15 Autorités centrales d'Amérique latine en préparation de la Commission spéciale d'octobre / novembre 2006.

## **Orientation stratégique 4**

### **Développer les communications et la coopération avec d'autres organisations internationales**

#### Développer les communications

- La Conférence continue à moderniser son site Internet afin d'en faciliter l'utilisation bilingue et de rendre toutes les informations accessibles via une base de données, y compris les documents en langues autres que les langues officielles de la Conférence.

#### Développer la coopération

- En juin 2006, l'*Inter-American Children's Institute (IIN)* et la Conférence de La Haye ont signé un Accord de coopération entre les deux organisations.
- Des préparations en vue de la conclusion d'un Mémoire d'entente avec l'AALCO sont en cours.

Au cours des 12 derniers mois, le Bureau Permanent a coopéré avec les organisations suivantes :

#### Organisations inter-gouvernementales et transnationales

- *Asian African Legal Consultative Organization (AALCO)*
- Banque mondiale
- Banque des règlements internationaux (BRI)
- Banque centrale européenne (BCE)
- Commission internationale de l'état civil (CIEC)
- Commission des Nations Unies pour le droit commercial international (CNUDCI)
- Comité des Nations Unies pour les Droits de l'Enfant
- *Commonwealth Secretariat*
- Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED)
- Conseil de l'Europe
- Fonds monétaire international (FMI)
- Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF)
- *Inter-American Children's Institute (IIN)*
- Institut international pour l'unification du droit international privé (UNIDROIT)
- MERCOSUR
- Organisation pour l'aviation civile internationale (OACI)
- Organisation pour la Coopération et le Développement Economiques (OCDE)
- Organisation des États américains (OEA)
- Organisation mondiale du commerce (OMC)
- Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI)
- Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)
- Programmes des Nations unies pour l'environnement (PNUE)
- Union africaine
- Union européenne / Communauté européenne

La réunion de coordination des trois personnes à la tête des Secrétariats respectifs de la CNUDCI, d'UNIDROIT et de la Conférence de La Haye, tenue à Rome le 18 septembre 2006 mérite d'être mentionnée plus particulièrement.

### Organisations internationales et non gouvernementales

- Association de droit international (ILA)
- Association internationale francophone des intervenants auprès des familles
- *International Bar Association* (IBA)
- Association internationale de droit de la famille (ISFL)
- Association internationale de droit judiciaire (AIDJ)
- *International Association of Women Judges* (IAWJ)
- Association internationale des Magistrats de la Jeunesse et de la Famille (AIMJF)
- Chambre de Commerce Internationale (ICC)
- *Conference of Central Securities Depositaries*
- Défense des Enfants International (DEI)
- Euradopt
- *European Federation for Missing and Sexually Exploited Children*
- *European Network on Parental Child Abduction*
- Fédération Internationale des Communautés Educatives (FICE)
- *Financial Market Lawyers Group* (FMLG)
- *Inter-American Bar Association* (IABA)
- *International Academy of Matrimonial Lawyers*
- *International Centre for Missing and Exploited Children* (ICMEC)
- *International Foster Care Organisation* (IFCO)
- *International Securities Services Associations* (ISSA)
- *International Swaps and Derivatives Association* (ISDA)
- Ligue internationale du Droit de la concurrence
- *Nordic Adoption Council*
- Service social international (SSI)
- Union internationale des huissiers de justice et officiers judiciaires (UIHJ)
- Union internationale du Notariat Latin (UINL)
- *US-Mexico Bar Association*

### **Orientation stratégique 5**

#### **Améliorer la gestion des informations internes**

- Le Bureau Permanent continue sa mise en œuvre d'un Rapport, préparé en 2003 par un consultant extérieur, sur la gestion de l'information et des documents internes, afin de développer la mémoire institutionnelle de la Conférence, d'améliorer le système de classement (classement électronique compris) et d'optimiser la gestion de la bibliothèque et l'emploi des applications informatiques prévues à cet effet (voir para. [437] du Plan stratégique).
- Durant l'année passée, le Bureau Permanent a conclu une entente de coopération avec la bibliothèque du Palais de la Paix relative à la mise en place d'une nouvelle technologie informatique pour moderniser sa bibliothèque. La mise en œuvre est presque complétée. L'entente donne au personnel du Bureau Permanent un accès direct en ligne aux sources électroniques de la bibliothèque du Palais de la Paix y compris les périodiques électroniques et les banques de données juridiques.
- L'Assistant documentaliste du Bureau Permanent a développé un bulletin électronique d'information des membres du Bureau des dernières nouveautés (y compris la doctrine et la jurisprudence) et des événements présentant un intérêt pour la Conférence de La Haye et ses activités.

- Le Bureau Permanent met actuellement à jour son système de gestion des documents électroniques qui permettra le classement central de tout type de document électronique y compris les courriels et les documents papiers reproduits sous forme électronique avec reconnaissance optique des caractères.
- Le Bureau Permanent simultanément consolide ses dossiers et archives papiers afin de progressivement pouvoir les transférer en format électronique.

### **Orientation stratégique 6**

#### **Rapprocher les ressources et les besoins en rendant le processus de décision plus transparent et mieux documenté, et en augmentant la capacité de recherche de financements additionnels**

- Le Conseil sur les affaires générales et la politique de la Conférence qui se réunira du 2 au 4 avril 2007, se verra présenter le projet préliminaire de Budget pour l'Exercice financier LIII (1er juillet 2007 – 30 juin 2008) (*cf.* Plan stratégique, para. [427]), voir le Document préliminaire No 15.
- Un Rapport intermédiaire relatif au Budget supplémentaire pour l'Exercice financier LII (1er juillet 2006 – 30 juin 2007) a été transmis aux États membres en mars 2007 (L.c. A No 1(07) et L.c. ON No 8(07)) et un projet de Budget supplémentaire pour l'Exercice financier LIII (1er juillet 2007 – 30 juin 2008) sera présenté aux États membres du 2 au 4 avril 2007 invitant ces derniers à financer des activités ne tombant pas sous le Budget régulier, voir le Document préliminaire No 16.
- Pour la charge de travail, les échéanciers et l'implication budgétaire pour 2007 – 2008 concernant les projets relatifs aux conventions sur les enfants, les aliments, les adultes et la cohabitation, voir le Document préliminaire No 13.
- Certains États membres ont été invités à verser des contributions volontaires afin de financer le projet sur les aliments en 2003, 2004, 2005, 2006 et 2007 et la Commission spéciale d'octobre / novembre 2006 sur les Conventions de 1980 et 1996 en 2006.
- Le Secrétaire général, avec l'appui d'un consultant spécialisé (HEWITT) et en consultation avec les organisations coordonnées, continue à examiner les différentes perspectives afin de stabiliser la situation de la Conférence en matière de pensions.